

Il importe que la prime Covid-19 soit versée aux professionnels de l'aide à domicile, car, malheureusement, ces derniers ont été les premiers à être touchés par la pandémie de Covid-19. Ils ont dû faire face à de nombreuses difficultés, notamment en matière de sécurité sociale, de logement, de transport, etc. La prime Covid-19 leur permettra de faire face à ces difficultés et de continuer à exercer leur métier.

La prime Covid-19 est une aide financière destinée aux professionnels de l'aide à domicile. Elle est destinée à compenser les pertes de chiffre d'affaires subies par ces professionnels en raison de la pandémie de Covid-19. Elle est versée par l'État et les collectivités territoriales.

La prime Covid-19 est destinée aux professionnels de l'aide à domicile qui ont été touchés par la pandémie de Covid-19. Elle est destinée à compenser les pertes de chiffre d'affaires subies par ces professionnels en raison de la pandémie de Covid-19. Elle est versée par l'État et les collectivités territoriales.

La prime Covid-19 est destinée aux professionnels de l'aide à domicile qui ont été touchés par la pandémie de Covid-19. Elle est destinée à compenser les pertes de chiffre d'affaires subies par ces professionnels en raison de la pandémie de Covid-19. Elle est versée par l'État et les collectivités territoriales.

Prime Covid-19 pour les professionnels de l'aide à domicile...Enfin !

17 août 2020

Le Président de la République a annoncé aujourd'hui (4 août 2020), dans le cadre d'un déplacement à Toulon, que la prime Covid-19 sera versée aux professionnels de l'aide et des...[Voir la suite](#) [1]

Source URL: <https://a-dom-aide68.fr/prime-covid-19-pour-les-professionnels-de-laide-domicileenfin>

Liens

[1] <https://a-dom-aide68.fr/prime-covid-19-pour-les-professionnels-de-laide-domicileenfin>